



# CQP GESTIONNAIRE DE BIENS

Certificat de Qualification Professionnelle

## OBJECTIFS

Introduire sur le marché de l'emploi des personnes aptes à remplir efficacement leur mission dans les **professions immobilières**, parce qu'ayant acquis à la fois des connaissances juridiques et techniques solides et de bons réflexes de comportement au cours d'une **formation théorique et pratique** qui favorise aussi leur **développement personnel**.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Bac+2 ou Bac avec une expérience professionnelle significative
- Bonne culture générale
- Intérêt marqué pour les métiers de l'Immobilier
- Pas de critère d'âge
- Sélection sur **dossier** et **entretien**

## CONTENU DE LA FORMATION (voir ci-joint)

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur **385 heures**, réparties de la manière suivante :

- Dans un premier temps, **210 heures de formation théorique**
- Puis, **175 heures de stage en entreprise**

### ENSEIGNEMENT

L'enseignement et l'encadrement des stagiaires sont confiés à une équipe de **formateurs expérimentés**, spécialistes de l'Immobilier. Ceux-ci font également appel à des **intervenants spécialisés** du monde de l'entreprise pour des enseignements spécifiques dans leur domaine de compétence.

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- **Tout au long** de la formation théorique, le stagiaire sera évalué module par module.
- En **fin de formation**, le stagiaire réalisera un **cas pratique** portant sur tous les modules de la certification afin de vérifier son autonomie, ses acquis et ses savoir-faire professionnels.
- Le **stage pratique** donnera lieu à la rédaction d'un **mémoire** et à la présentation d'une **soutenance** dont le thème sera librement choisi par le stagiaire. De plus, le stagiaire sera **suivi en**

implication et sa capacité à mener une « affaire ».

Dès lors que le stagiaire satisfait chacun des éléments de la certification, l'**IFREC IMMOBILIER** et l'équipe pédagogique pourra lui délivrer en fin de stage le **Certificat de Qualification Professionnelle « Gestionnaire de biens »** homologué par la **CEFI**.

### DEBOUCHES

C'est au fil de la formation, en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, que le **stagiaire déterminera son orientation future**, notamment à **travers le choix de son stage pratique**. A l'issue de sa formation, il sera en mesure d'évoluer de manière véritablement autonome dans le **domaine de la gestion immobilière** auprès d'une agence immobilière, d'un notaire, d'un administrateur de biens, d'un syndic de copropriété,...

### CONDITIONS FINANCIERES

Un **financement éventuel est possible** dans le cadre de l'aide à la formation professionnelle, en fonction de la **situation personnelle du stagiaire**.

Il est conseillé de prendre contact, après nous avoir rencontrés, pour les salariés avec le **FONGECIF** et l'employeur, pour les demandeurs d'emploi avec **Le Pôle Emploi**.



# CQP GESTIONNAIRE DE BIENS

Certificat de Qualification Professionnelle

## PROGRAMME ET MODULES

### A : Présentation Générale du domaine d'intervention

- Les acteurs des activités immobilières
- La loi Hoguet

### B : Les cadres juridiques des activités immobilières

- Les mandats
- La copropriété
- La gestion locative (les baux)
- Les baux commerciaux

### C : Droit civil Immobilier

- Régimes matrimoniaux
- Droit des successions et donations

### D : Droit Pénal des Affaires

- Les obligations de l'agent immobilier

### E : Techniques professionnelles

- La pratique du syndic de copropriété
- La pratique de la gérance
- La pratique du contentieux
- Comptabilité en Copropriété (Obligations, Appels de fonds, de travaux, Budget, les 5 annexes)
- Comptabilité en Gérance (Régularisation des charges, Quittancement, Reddition des comptes)

### F : Comptabilité

- Comptabilité en Copropriété (Obligations, Appels de fonds, de travaux, Budget, les 5 annexes)
- Comptabilité en Gérance (Régularisation des charges, Quittancement, Reddition des comptes)

### G : Les SCI

### H : Assurances

- L'assurance des immeubles
- L'assurance construction
- La RCP

### I : Pathologie du bâtiment

- Les différentes parties du bâtiment

Formation théorique : 210 heures

Stage en entreprise : 175 heures

Durée de la formation CQP «Gestionnaire de biens immobiliers» : 385 heures